

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01903

Numéro SIREN : 492 993 936

Nom ou dénomination : M.O. VIA

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2020 sous le numéro de dépôt B2020/002293

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .....  
..... DE GRENOBLE**

Date : 06/02/2020

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2020/002293**  
n° de gestion : **2006B01903**  
n° SIREN : **492 993 936 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 06/02/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

M.O. VIA  
73 Route de Biviers 38330 SAINT-ISMIER

**date de clôture : 30/06/2019**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**

  
*[Signature]*

M.O. VIA

Société par actions simplifiée au capital de 1 615 000 euros  
Siège social : 73 route de Biviers, 38330 SAINT ISMIER  
RCS GRENOBLE 492 993 936

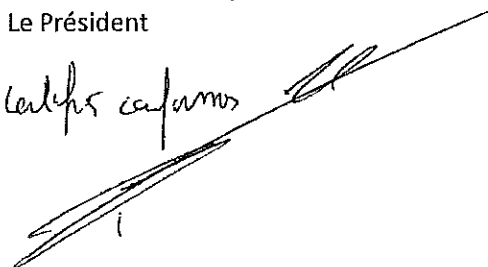
---

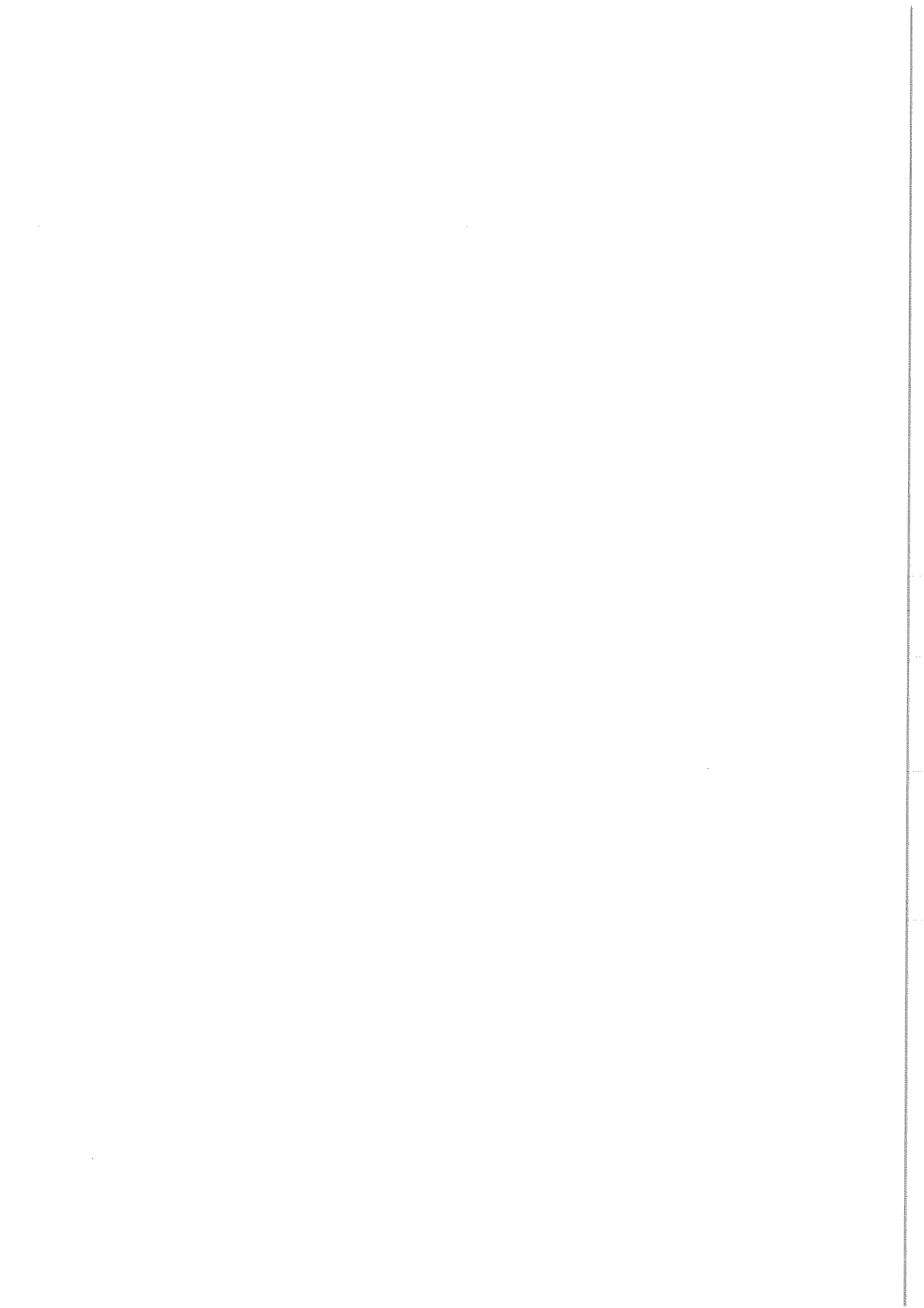
**COMPTES ANNUELS ET ANNEXES**

**Exercice clos au 30.06.2019**

Certifiés conformes,  
Le Président

*Certifiés conformes*

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name, is written over the printed text 'Certifiés conformes' and extends across the page.



Désignation de l'entreprise : **SAS M.O. VIA** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* **12**  
 Adresse de l'entreprise **73 ROUTE DE BIVIERS** **38330 ST ISMER** Durée de l'exercice précédent\* **12**

Numéro SIRET\* **4 9 2 9 9 3 9 3 6 0 0 0 1 1** Néant

Exercice N clos le **13 0 0 6 2 0 1 9** N-1 **13 0 0 6 2 0 1 8**  
 Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3 Net 4

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	497	1 574	481	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	156	833		
	Immobilisations en cours	AV	AW				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	268 802	162 554		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
ACTIF CIRCULANT	Prêts	BF	BG	300 000	300 000		
	Autres immobilisations financières*	BI	BI				
	<b>TOTAL (II)</b>	BJ	BJ	571 862	653	571 209	463 035
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BN			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		DIVERS	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	42 600	151 575
Autres créances (3)	BZ		CA	1 033 145	1 088 073		
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		1 000 000		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	1 298 531	409 940		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 264	90		
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	2 375 540	2 375 540	2 649 677	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	IA	2 947 402	653	2 946 749	3 112 712

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations (transférées nettes) (3) Part à plus d'un an CP CR

Formulaire obligatoire (article 51 A  
du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS M.O.VIA		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....1.615.000.....)	DA	1 615 000	1 615 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	161 500	161 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	887 245	1 206 017
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	156 701	81 228
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	2 820 446
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 491	11 206
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 149	7 868
	Dettes fiscales et sociales	DY	115 665	29 894
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	126 304	48 967
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 946 749	3 112 712
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	126 304	48 967	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS M.O.VTA		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/>		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		Exercice (N-1)		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF			
			FG	249 625	FI		FI	249 625	139 250	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	249 625	FK		FL		249 625	139 250	
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 080			
	Autres produits (1) (11)					FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	252 705		139 250
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	28 370		30 791	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	781		695	
	Salaires et traitements*					FY	80 080		18 000	
	Charges sociales (10)					FZ	31 640		8 873	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	385		437
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant - dotations aux provisions*					GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE			4	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	141 256		58 801	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	111 449		80 449	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI	621		1 131	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	21 984		33 971	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
Total des produits financiers (V)						GP	21 984		33 971	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR				
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)						GU				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	21 984		33 971	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	132 812		113 289	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFIP N° 2053 2019

Formulaire obligatoire (article 33 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS M. O. VIA</u>		Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	77 949	0	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		304 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	77 949	304 500	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1	5 000	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		304 911	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	1	309 911	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	77 948	(5 410)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK	54 059	26 651	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		IL	352 638	477 721	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		IM	195 937	396 493	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		IN	156 701	81 228	
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP		
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 080		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
REGULARISATION COMPTES DE TIERS			1		
COMPLEMENT PRIX TITRES CESSION SAS LES ECRINS				77 949	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Group

# L'ANNEXE

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 946 749.48 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 249 625.00 Euros et dégageant un bénéfice de 156 700.51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

##### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	749		1 322
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			989
TOTAL	749		2 311
Autres participations	162 554		106 248
Prêts, autres immobilisations financières	300 000		
TOTAL	462 554		106 248
TOTAL GENERAL	463 303		108 559

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 071	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			989	
TOTAL			3 060	
Autres participations			268 802	
Prêts, autres immobilisations financières			300 000	
TOTAL			568 802	
TOTAL GENERAL			571 862	

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	268	229		497
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		156		156
TOTAL	268	385		653
TOTAL GENERAL	268	385		653

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	229				
Matériel de bureau informatique mobilier	156				
TOTAL	385				
TOTAL GENERAL	385				

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
TITRES	10.0000	161 500			161 500

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

### Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	7 500
Total	7 500

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 405
Dettes fiscales et sociales	69 623
Total	77 028

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 264
Total	1 264

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

LES ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSION, DE RETRAITE ET DE DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION N'ONT PAS ETE COMPTABILISES, NI VALORISES.

**Liste des filiales et participations**

(Code de Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
<b>A. Renseignements détaillés</b>										
- Filiales détenues à + de 50%										
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SCI LES JARDINS DE PRE GAMBU	250 713		30.00	98 674						
- SPORT PASSION PROMOTION	810 001		12.34	100 000						
- SARL LE CLAIX DE L'EMINENCE	1 000		30.00	300						
- SAS FONCIERE DU RHONE	223 000		7.71	17 200						
- SARL BATTIMAGE	8 880		9.91	7 128						
- SAS DOMIDEA PROMOTION	70 000		50.00	35 000						
- SAS DOMIDEA TERTIAIRE	30 000		50.00	10 500						
<b>B. Renseignements globaux</b>										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

**M.O.VIA**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 615 000 euros  
Siège social : 73 route de Biviers, 38330 SAINT ISMIER  
492 993 936 RCS GRENOBLE

---

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE  
DU 31 DECEMBRE 2019**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019**

L'associé unique décide d'affecter :

Bénéfice de l'exercice	156 701 euros
Augmenté d'un prélèvement sur le compte "autres réserves"	143 299 euros
<b>Soit des sommes distribuables s'élevant ainsi à</b>	<b>300 000 euros</b>
En totalité à titre de dividendes	300 000 euros
Soit 1,86 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 31 décembre 2019.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

M

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.
- de plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Date de clôture de l'exercice	Montant des revenus distribués		Total	Par titre
	Eligibles à la réfaction de 40%	Non éligibles à la réfaction de 40 %		
30 juin 2018	400 000 €	- €	400 000 €	2,48 €
30 juin 2017	- €	- €	- €	- €
30 juin 2016	- €	- €	- €	- €

Certifié conforme  
**Le Président**  
 Michel BLANC

**M.O.VIA**

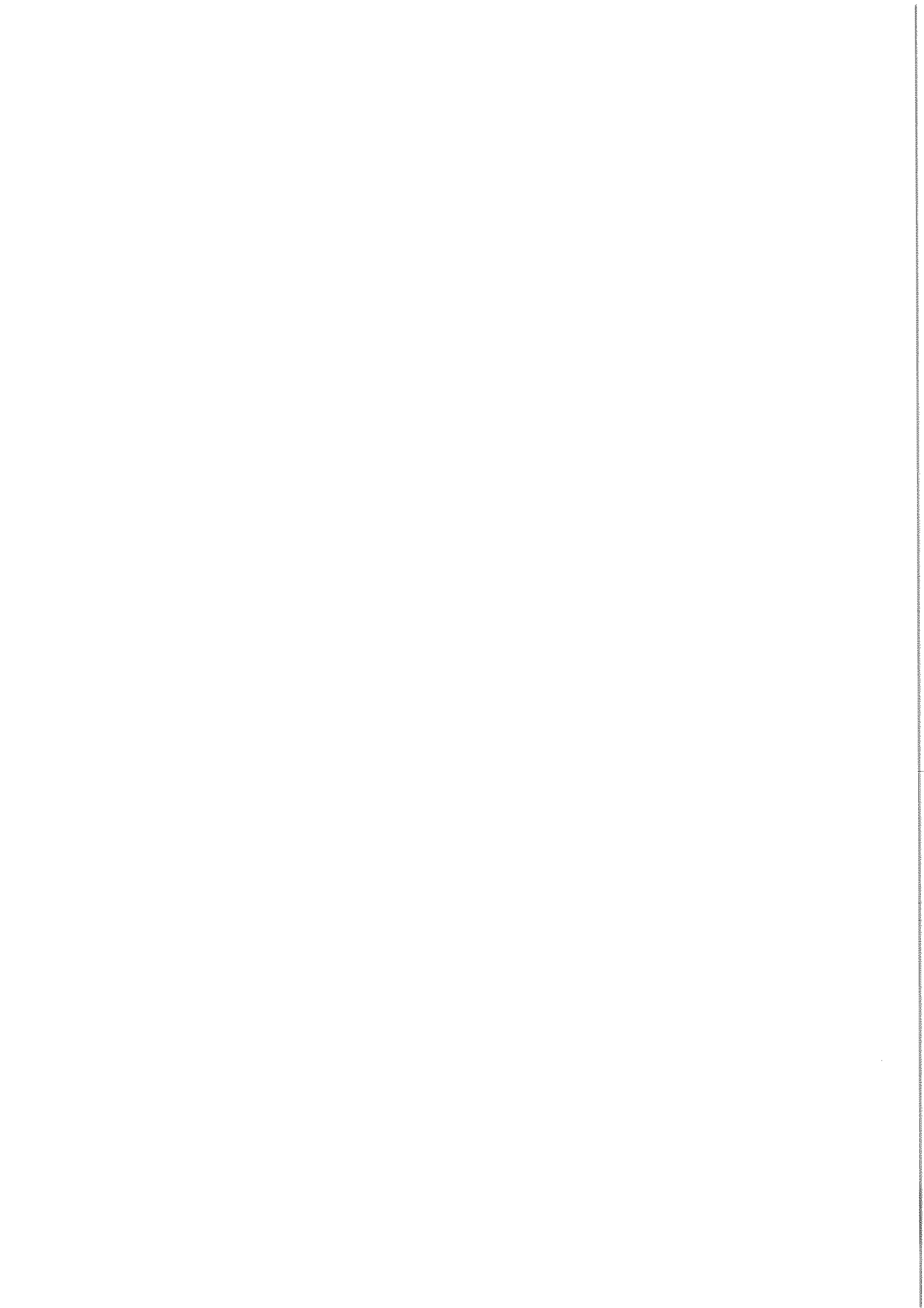
**SAS au capital de 1 615 000 €uros**

**Siège social : 73 route de Biviers  
38330 SAINT ISMIER**

**RCS GRENOBLE 492 993 936**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Assemblée Générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 30 Juin 2019**



A l'Actionnaire Unique,

## 1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associée Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS M.O.VIA relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre audit.

## 2- Fondement de l'opinion

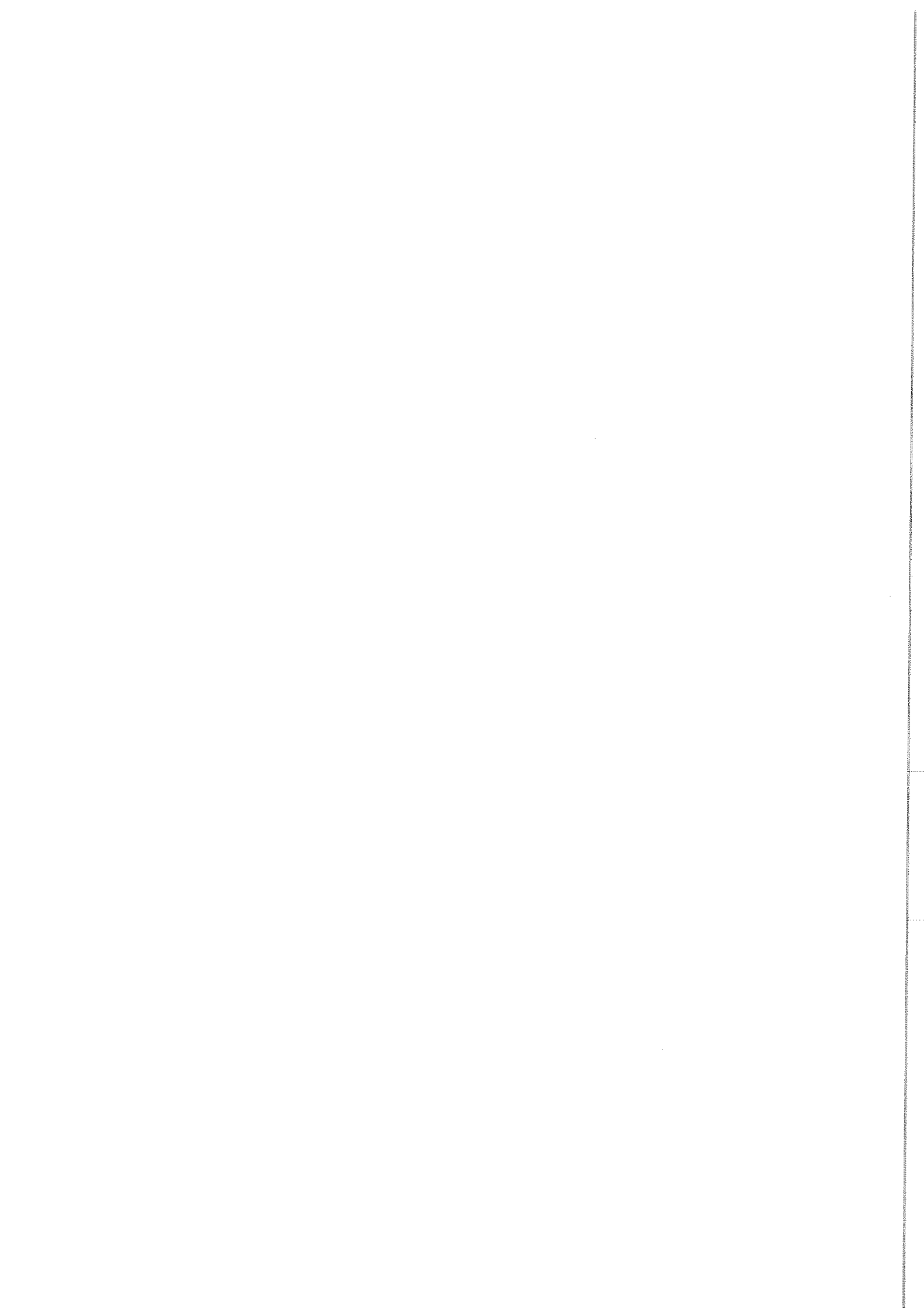
### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



### **3- Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

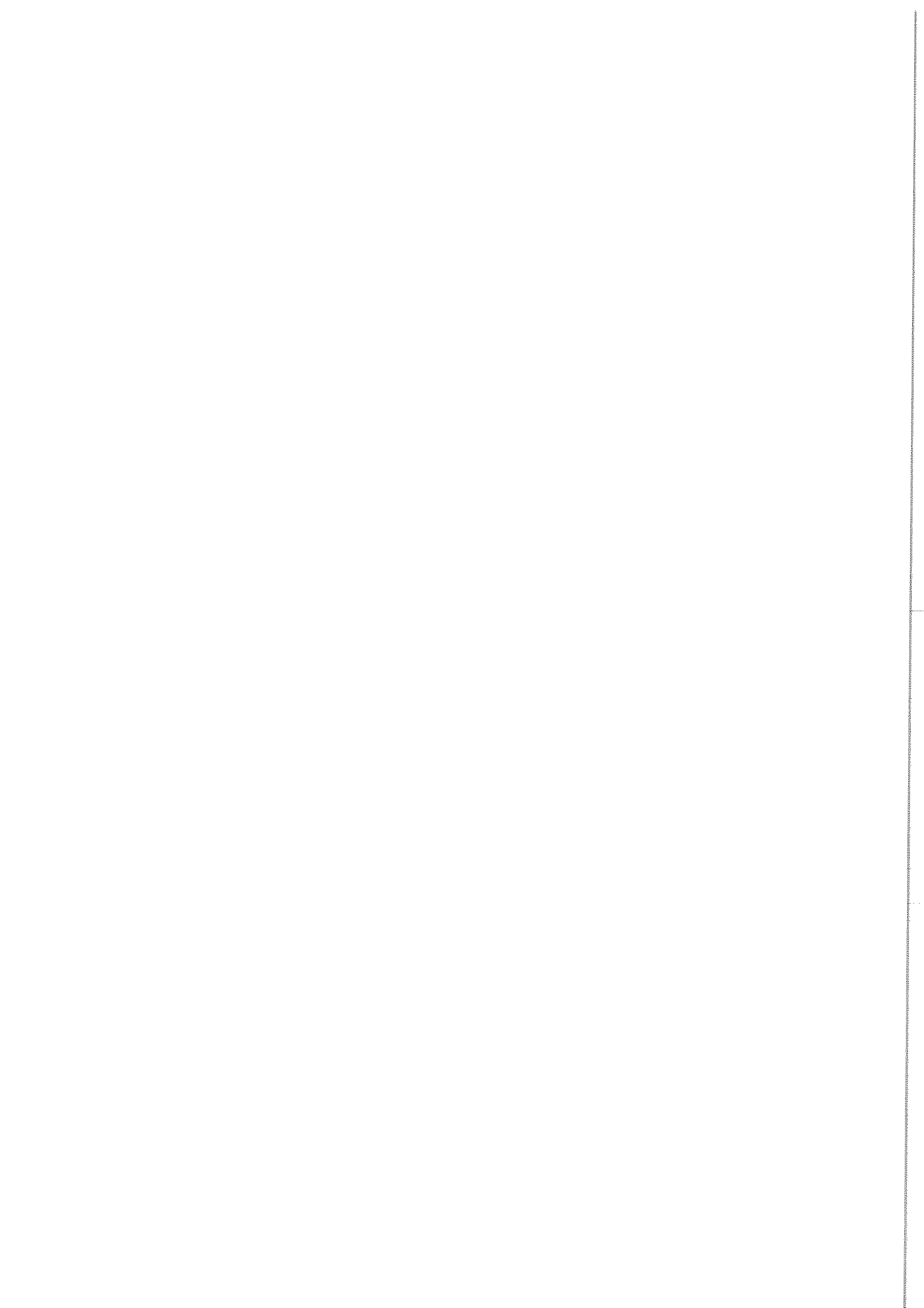
- Les principes comptables retenus par l'entité ou le groupe ne donnent pas lieu à plusieurs interprétations ou options possibles, y compris dans leurs modalités d'application, pour ce qui concerne les éléments significatifs du bilan et du compte de résultat ;
- Il n'existe pas d'événement ou de décision intervenus au cours de l'exercice dont l'incidence sur les comptes ou la compréhension que pourrait en avoir un lecteur est apparue importante au commissaire aux comptes ;
- Aucun élément significatif dans les comptes n'est constitué à partir d'estimations fondées sur des données subjectives.
- Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société et décrites dans l'annexe concernant la détermination des provisions et autres éléments d'estimation significatifs des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **4- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le projet de rapport de gestion qui nous a été présenté et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.



## **5- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS M.O.VIA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SAS M.O.VIA ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

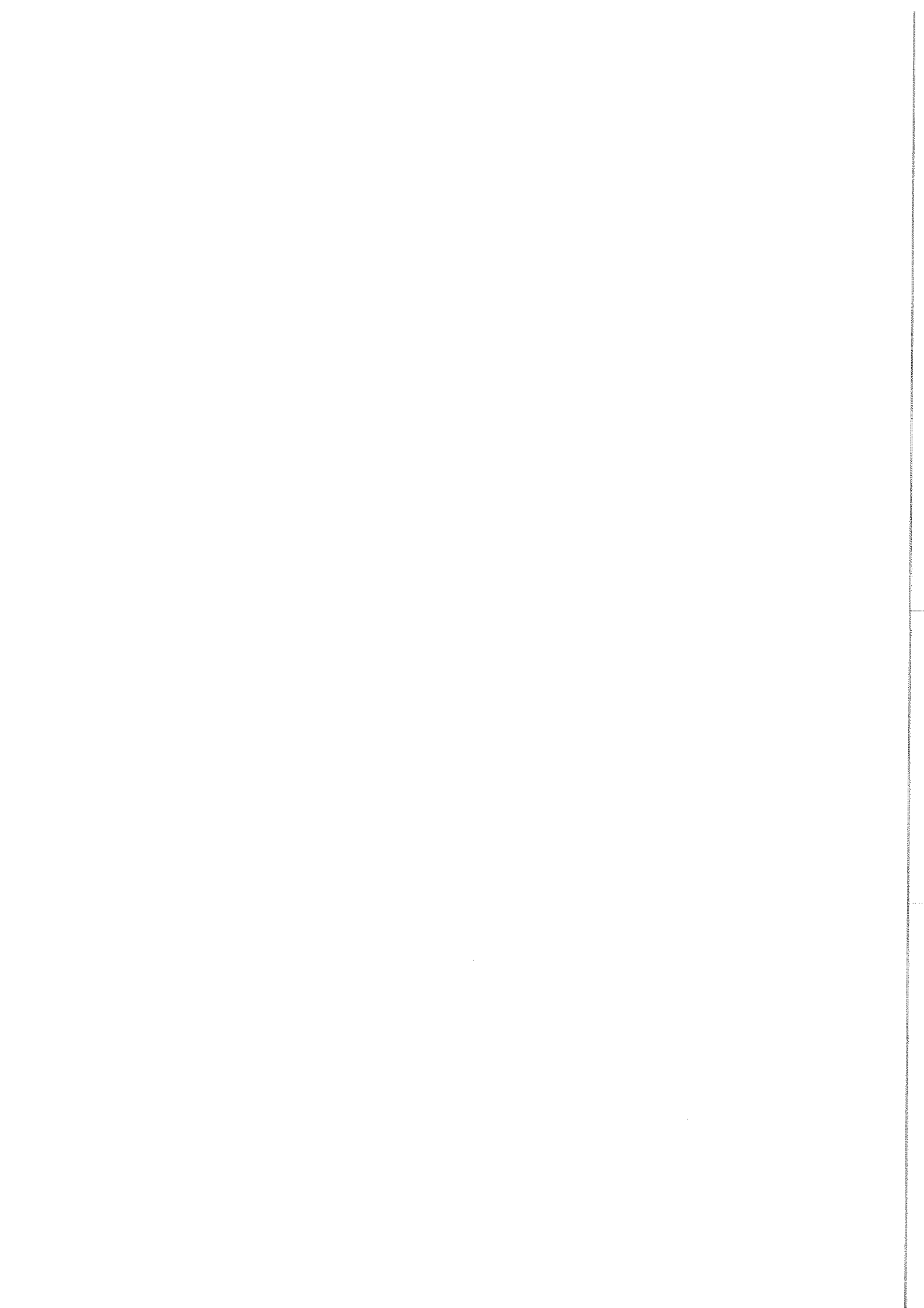
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

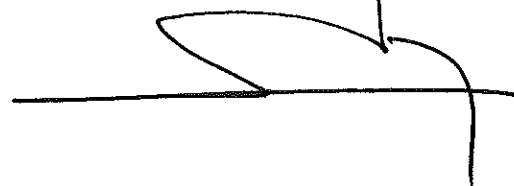
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met

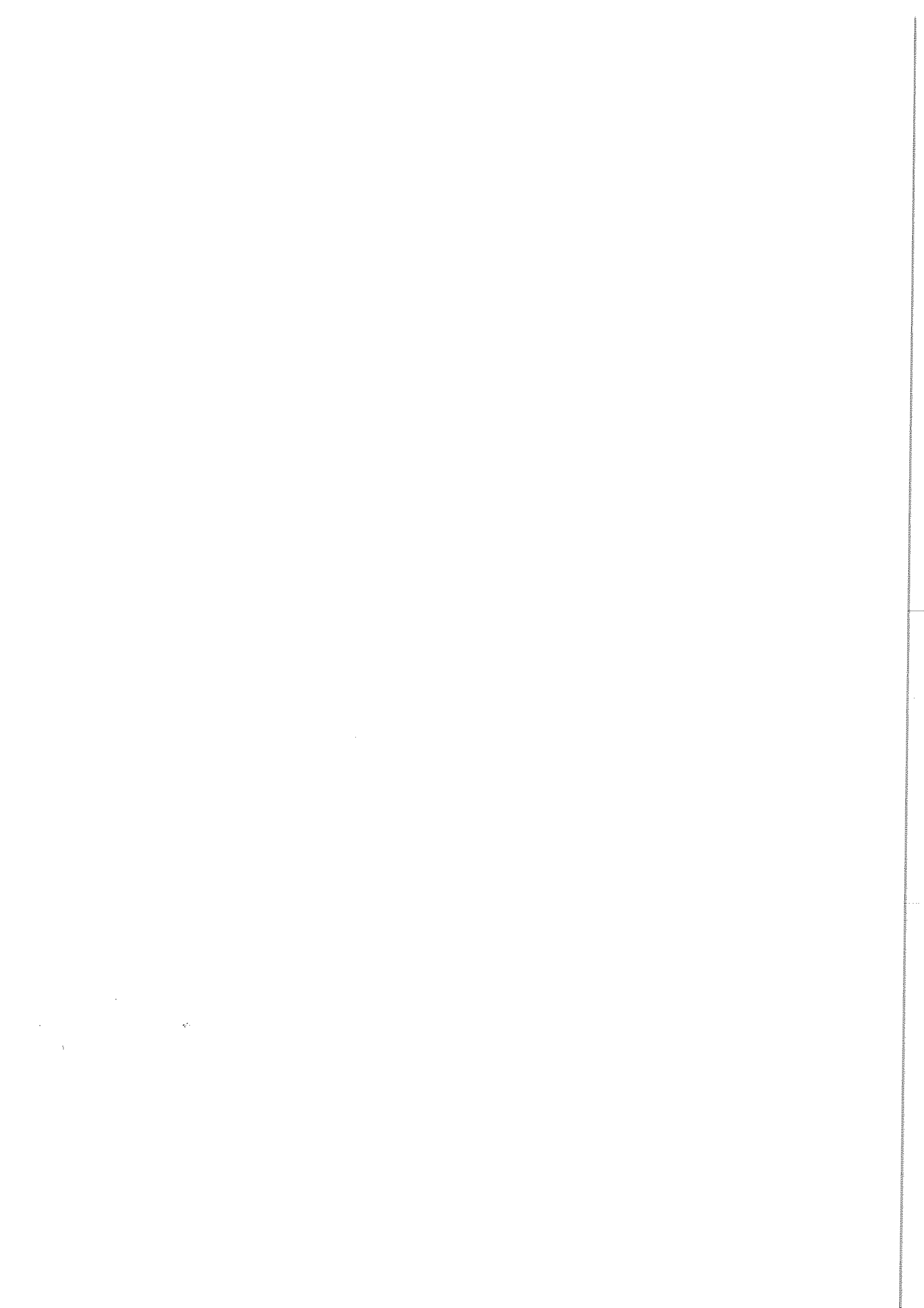


en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MEYLAN, le 10 Décembre 2019  
Le Commissaire aux comptes  
**SAS ADEX**, représenté par  
Jean-Yves FABRE





Désignation de l'entreprise : SAS M.O.VIA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 73 ROUTE DE BIVIERS 38330 ST ISMIER Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 4 9 2 9 9 3 9 3 6 0 0 0 1 1 Néant  \*

				Exercice N clos le		N-1	
				[3 0 0 6 2 0 1 9]		[3 0 0 6 2 0 1 8]	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 071	AS	497	1 574	481
	Autres immobilisations corporelles	AT	989	AU	156	833	
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	268 802	CV		268 802	162 554
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF	300 000	BG		300 000	300 000	
Autres immobilisations financières*	BH		BI				
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	571 862	BK	653	571 209	463 035
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	42 600	BY		42 600
DIVERS	CREANCES	Autres créances (3)	BZ	1 033 145	CA		1 033 145
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
Disponibilités	CF	1 298 531	CG		1 298 531	409 940	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 264	CI		1 264	90
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	2 375 540	CK		2 375 540	2 649 677
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	2 947 402	IA	653	2 946 749	3 112 712
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR
Chaise de réserve de propriété *	Immobilisations :		Stocks			Créances	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS M.O.VIA

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....1.....615.....000.....)	DA	1 615 000	1 615 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	161 500	161 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	887 245	1 206 017	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	156 701	81 228	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	2 820 446	3 063 745	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	2 491	11 206	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 149	7 868	
	Dettes fiscales et sociales	DY	115 665	29 894	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	126 304	48 967	
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	2 946 749	3 112 712	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	126 304	48 967		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Désignation de l'entreprise : SAS M.O.VIA		Exercice N			Exercice (N-1)		
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	249 625	FH		FI	249 625	139 250
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	249 625	FK		FL	249 625	139 250	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 080		
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	252 705	139 250
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	28 370	30 791	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					PX	781	695	
	Salaires et traitements*					FY	80 080	18 000	
	Charges sociales (10)					FZ	31 640	8 873	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	385	437
			- dotations aux provisions				GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
Autres charges (12)						GE		4	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	141 256	58 801	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	111 449	80 449	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI	621	1 131	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	21 984	33 971	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	21 984	33 971	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU			
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	21 984	33 971	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	132 812	113 289	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS M. O. VIA			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		IIA	77 949	0
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		II B		304 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges		II C		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		II D	77 949	304 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		II E	1	5 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		II F		304 911
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		II G		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		II H	1	309 911
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			III	77 948	(5 410)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	II J		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	II K	54 059	26 651
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			II L	352 638	477 721
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			II M	195 937	396 493
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			II N	156 701	81 228
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		II O	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	II P	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II Q	
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	II R	
			- Crédit bail immobilier	II S	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		II T	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		II U	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		II V	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		II X	
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		II Y	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		II Z	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	3 080
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6				
	obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
REGULARISATION COMPTES DE TIERS			1		
COMPLEMENT PRIX TITRES CESSION SAS LES ECRINS				77 949	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## L'ANNEXE

## **ANNEXE**

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 946 749.48 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 249 625.00 Euros et dégageant un bénéfice de 156 700.51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	749		1 322
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			989
TOTAL	749		2 311
Autres participations	162 554		106 248
Prêts, autres immobilisations financières	300 000		
TOTAL	462 554		106 248
TOTAL GENERAL	463 303		108 559

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 071	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			989	
TOTAL			3 060	
Autres participations			268 802	
Prêts, autres immobilisations financières			300 000	
TOTAL			568 802	
TOTAL GENERAL			571 862	

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	268	229		497
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		156		156
TOTAL	268	385		653
TOTAL GENERAL	268	385		653

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dépressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	229				
Matériel de bureau informatique mobilier	156				
TOTAL	385				
TOTAL GENERAL	385				

## **ANNEXE**

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

### **Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
TITRES	10.0000	161 500			161 500

### **Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

### **Dépréciation des valeurs mobilières**

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :  
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.  
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	7 500
Total	7 500

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 405
Dettes fiscales et sociales	69 623
Total	77 028

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 264
Total	1 264

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

LES ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSION, DE RETRAITE ET DE DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION N'ONT PAS ETE COMPTABILISES, NI VALORISES.

**Liste des filiales et participations**

(Code de Commerce Art. L.233-15, PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
<b>A. Renseignements détaillés</b>										
- Filiales détenues à + de 50%										
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SCI LES JARDINS DE PRE GAMBÙ	250 713		30.00	98 674						
- SPORT PASSION PROMOTION	810 000		12.34	100 000						
- SARL LE CLAIX DE L'EMINENCE	1 000		30.00	300						
- SAS FONCIERE DU RHONE	223 000		7.71	17 200						
- SARL BATTIMAGE	8 880		9.91	7 128						
- SAS DOMIDEA PROMOTION	70 000		50.00	35 000						
- SAS DOMIDEA TERTIAIRE	30 000		50.00	10 500						
<b>B. Renseignements globaux</b>										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)